

# Règlement du Challenge des Montées 2009

## Du Conseil Général de la Loire

- Article 1 : Chaque épreuve gardera son propre règlement (catégories, coupe, etc. ....)
  - Article 2 : le Challenge s'effectuera sur 7 catégories :
    - Femmes : 29 ans et moins  
30 ans et plus
    - Hommes : 16 ans et moins  
17 ans à 39 ans  
40 ans à 59 ans  
60 ans et plus
    - Handisport
  - Article 3 : Pour être classé dans le challenge, il faut participer à l'intégralité des quatre épreuves
  - Article 4 : Le classement se fait par le cumul de points de chaque épreuve. Une grille préétablie donne des points en fonction de son classement à chaque montée.

1 <sup>er</sup> : 300	.
2 : 290	.
3 : 280	97 : 4
4 : 270	98 : 3
5 : 260	99 : 2
Etc....	100 : 1
- Le détail de la grille des points sera en annexe de ce règlement
- Article 5: En cas d'égalité entre deux concurrents, on départagera ces derniers grâce au cumul de temps sur les épreuves auxquelles ils ont déjà participé. S'ils sont toujours égalité le plus jeune des deux sera classé avant l'autre concurrent.